

Brevet Capitaine 200 Voile

Programme Filières Stratégiques

Accès à la formation - Prérequis

- Être titulaire du Certificat de Matelot de Pont (Ex CIN)
- Justifier de 12 mois de navigation effective
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des gens de mer Français
- Satisfaire aux épreuves de pré-sélection (pratique + entretien individuel de motivation).

Objectif de la formation

Préparation à la fonction de patron à bord de tous navires de plaisance à voile, dans le cadre d'une activité de transport de passagers, conduite pour le compte d'un tiers propriétaire, loueur, locataire ou emprunteur de ce navire.

Contenu de la formation

- Préparation au diplôme de Capitaine 200

Module P1-1

- Navigation
- Stage RADAR
- Météorologie
- Règles de barres, feux balisage, signaux
- Tenue de quart
- Manœuvre
- Anglais SMCP

Module P2-1

- Description et construction
- Stabilité
- Sécurité

Module M1-1 – Machines marines

Module M2-1 – Électricité

Module NP-1

- Environnement réglementaire et le rapport de mer

Module Voile

- Propulsion vélique
- Formation pratique embarquée
- Compléments de navigation et de météorologie
- Gestion d'une navigation commerciale
- Anglais

Formations Spécifiques

- C.G.O. Certificat Général d'Opérateur - STCW
- EM III - Enseignement Médical de Niveau III
- Formation pour le personnel servant à bord des Navires à passagers.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices, simulations, formation pratique embarquée ...).

BREVETS PROFESSIONNELS Marine Marchande

Validation des acquis

Délivré par la DIRM

- Le diplôme du Capitaine 200 Voile est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 /20, sans note éliminatoire, sur **la totalité des modules**.
- Le brevet du Capitaine 200 Voile illimité est délivré aux candidats ayant obtenu les formations complémentaires : CGO et médical niveau III.

Épreuves d'examen

5 CCF – contrôles en cours de formation

2 Epreuves finales (1 écrite et 1 pratique embarquée)

Débouchés

- **CAPITAINE 200 VOILE**

Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau I (EM I) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **20 milles des côtes**.

Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau II (EM II) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **200 milles des côtes**.

Les titulaires du brevet de capitaine 200 voile pouvant justifier de douze mois de navigation en qualité de capitaine à bord de navires à voile peuvent exercer leurs fonctions **au-delà de 200 milles des côtes** sous réserve qu'ils soient également titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau III et du CGO.

Effectif prévu : De 12 à 18

Durée de la formation: 805 heures

Délai d'accès : Un mois avant le début de la formation.

Date de démarrage : Nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
 Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique : Charles PIN

Personne à contacter : Cécile SCIORELLA

Tarif sur demande.

Lieu principal de formation

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

11, Avenue du Docteur Victor Robini 06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 - Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

E-mail : inseit.formation@wanadoo.fr